

Action collective

Entente dans l'action collective contre les commissions scolaires du Québec / Frais assumés par les parents pour l'achat de manuels scolaires, matériel didactique et services éducatifs

Veillez prendre note que, dans le cadre de l'entente dans l'action collective contre les commissions scolaires du Québec / Frais assumés par les parents pour l'achat de manuels scolaires, matériel didactique et services éducatifs, tous les détails concernant les paiements ainsi que les modalités d'un changement d'adresse seront diffusés dans un prochain avis aux membres du groupe.

Pour toutes questions en lien avec l'action collective, nous vous invitons à contacter les avocats des demandeurs.

Me Manon Lechasseur

m.lechasseur@justitiaavocats.com

1 866 549-9191

Me Yves Laperrière

y.laperriere@justitiaavocats.com

1 866 549-9191